

CORRECTION – La nature en ville

1/ La nature en ville sert à la rendre plus belle, à l'embellir.

Elle améliore la qualité de vie des citadins (les habitants des villes).

2/ Les citadins peuvent se détendre dans des squares ou des parcs et ils peuvent faire du sport sur les coulées vertes.

3/ La mairie de Paris propose aux Parisiens de jardiner dans l'espace public. Ex : fleurir son balcon, le pied d'un arbre...

4/ Dans le but d'embellir sa rue, son quartier, pour améliorer le cadre de vie des parisiens.

5/ Ces ruches sont situées sur les toits d'immeubles.

6/ Non car elles sont là pour tous et pour embellir la ville.

7/ Les végétaux améliorent la qualité de l'air et participent à la lutte contre le changement climatique et la pollution.

Les espaces verts permettent de protéger la biodiversité.